

## CNDC d'Angers : l'option Swinston se confirme

Malgré une contestation, le choix de Robert Swinston pour le CCN d'Angers est en voie d'aboutir. [PAGE 2](#)

## Opéra de Lyon : difficultés d'un dialogue social à trois

Il aura fallu cinq jours de grève pour ouvrir une négociation entre syndicats, Ville et direction. [PAGE 3](#)



## Des relais pour l'export du spectacle

Les ministères de la Culture et des Affaires étrangères sont parvenus à un accord pour les bureaux internationaux du spectacle vivant. [PAGE 5](#)

## Pierre Lungheretti nommé directeur adjoint de la DGCA. [PAGE 2](#)

BIMENSUELLE  
N°296  
11 mai 2012

Nouvelle formule

# La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

## La création au centre des quatre chantiers culturels de la gauche

Au-delà de la loi d'orientation promise, le secteur de la création devra se faire entendre sur les réformes de la décentralisation, sur la culture numérique et sur le plan d'éducation artistique.

**M**odification de la réforme des retraites, mesures en faveur des jeunes, arrêt de la RGPP... Après les urgences et les symboles, François Hollande engagera la nouvelle Assemblée nationale en juillet dans une session dédiée en grande partie à la réforme fiscale. Dans la foulée débuteront les travaux pour la «nouvelle étape de la décentralisation». Le but n'est pas seulement d'abroger le conseiller territorial commun aux régions et départements, prévu par la loi de décembre 2010, mais d'aller vers une répartition des compétences, y compris dans le domaine culturel. «*Il s'agira d'organiser les rôles de chacun, sans supprimer la clause de compétence générale, dans l'esprit de ce qui a été amorcé avec les enseignements artistiques*», indique Karine Gloanec-Maurin, secrétaire nationale adjointe du PS pour la culture. Les Régions sont attendues sur l'emploi artistique et culturel, d'autant que leurs missions devraient être renforcées dans le domaine de la formation, en général. La nouvelle loi de décentralisation est prévue pour le premier semestre 2013, juste avant

la loi d'orientation et de programmation promise par François Hollande aux organisations professionnelles du spectacle vivant. Cette dernière sera étendue à l'ensemble de la création, intégrant les arts plastiques. «*L'idée serait de rencontrer très rapidement toute la profession sur une base de confiance, pour mettre en place un collectif en vue de co-créer cette loi*», confie Alain Van der Malière qui a conseillé l'équipe chargée de la culture pour la campagne de Hollande. La loi d'orientation du spectacle vivant aura une portée symbolique à travers la reconnaissance politique du rôle des arts, la définition des missions, mais elle doit aussi fixer des engagements de moyens. L'articulation avec le texte sur la décentralisation est d'autant plus importante qu'il n'est pas prévu de coup de pouce financier pour la mission Culture du budget national. François Hollande a juste promis que ces crédits suivraient l'inflation. La politique en faveur de la musique sera intégrée à cette loi d'orientation ce qui laisse supposer que la création du Centre national de la musique pourrait y figurer, une



François Hollande et Jean-Marc Ayrault aux BIS, en janvier 2012

sur Internet, droits d'auteurs... Le cinéma, la musique et le livre sont les premiers concernés. C'est là que se décideront des sources de financement telle qu'une contribution des fournisseurs d'accès et éditeurs Internet à la diffusion d'œuvres, au-delà de l'audiovisuel. Le secteur de la création doit donc aussi monter dans ce train de concertation. À ces chantiers, il faut ajouter le plan national pour l'éducation artistique et culturelle, un des fers de lance du projet culturel de Hollande. L'articulation de ces quatre axes de travail dépendra en grande partie de l'organisation du gouvernement, du profil du ministère de la Culture et de sa direction de la Création, à côté du numérique, de l'éducation ou des industries culturelles. ■ **YVES PÉRENNOU**

## Quel ministère et quel ministre ?

Au lendemain de la victoire de François Hollande, Aurélie Filippetti paraissait la mieux placée pour le portefeuille de la Culture. Elle s'est forgée une connaissance des dossiers et la gronde du milieu du cinéma s'est atténuée car Hollande a promis qu'il ne légaliserait par le partage de fichiers sur Internet. Mais d'autres options politiques restaient ouvertes (la carte EELV semble éloignée), telle qu'un grand ministère de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Culture et du Numérique, confié à un politique chevronné du PS comme... Martine Aubry.

## DANSE

# CNDC d'Angers : l'option Swinston se confirme

**L**a direction du Centre national de danse contemporaine d'Angers devrait finalement échoir à l'américain Robert Swinston, après plusieurs semaines agitées. Choisi par le jury de sélection, le Director of Choreography de la compagnie Merce Cunningham avait vu sa candidature bloquée par le conseil d'administration le temps que certaines incertitudes soient levées, en particulier concernant, sur le plan juridique, son droit à remonter des œuvres de Cunningham et à son statut de créateur. Ce qui est désormais assuré. Par ailleurs, Robert Swinston a apporté des garanties sur la place de la création, tant de sa part que de la part d'artistes en résidence au sein du CNDC. Ces précisions obtenues, la décision a encore été retardée en particulier suite aux interventions de l'actuelle directrice, Emanuelle Huynh, candidate à sa succession, auprès du ministre de la Culture et de son cabinet. Elle a reçu le soutien de personnalités artistiques, professionnelles et syndicales. Certaines

s'inquiétaient de voir la ville d'Angers choisir Swinston en raison de l'attrait de la "marque" Cunningham. La violente campagne de dénigrement a commencé à se développer et s'est condensée dans un éditorial de Jean-



DR  
Robert  
Swinston

Marc Adolphe (sur *Mouvement.net*) attaquant nominalement Laurent Van Kote, délégué à la danse de la Direction générale de la création artistique. Virulence peut-être contre-performante : à la fin de la première semaine de mai, Frédéric Mitterrand a joint Robert Swinston pour lui signifier qu'il se rangeait à sa candidature. Ce dernier a, en revanche, signifié que suite aux propos tenus, il ne pensait plus possible de collaborer avec l'actuelle direction, alors qu'il n'était pas opposé, dans un premier temps à une cohabitation temporaire. La décision définitive devrait être officialisée avant le départ de fonction du ministre. |

PHILIPPE VERRIÈLE

## Numérique et partenariat, deux enjeux du ministère de la Culture

**PROSPECTIVE.** Publié discrètement au plus fort de la campagne, le rapport *Un ministère Nouvelle génération* pourra servir de vade-mecum au nouveau ministre de la Culture. La «mission stratégie-prospective» du ministère de la Culture et de la Communication, composée de Irina Boulin-Ghica, Philippe Chantepie et Jean-Wilfrid Pré, a mené une réflexion collective sur les moyens d'adapter un ministère quinquagénaire aux réalités du 21<sup>e</sup> siècle. Le résultat compte 300 pages intéressantes et parfois impertinentes. Le ministère, rappellent les auteurs, intervient sur le patrimoine, la création, les médias et industries culturelles, mais c'est au croisement de ces trois domaines (par exemple, la médiation de la création, la création de patrimoine...) que va émerger une action innovante. S'y ajoutent des politiques transversales : l'accès du plus grand nombre, la langue et ses diversités, l'international, la recherche et l'enseignement supérieur, la propriété littéraire et artistique. Le ministère a subi une marginalisation institutionnelle, admettent les auteurs. Pour regagner de l'emprise sur la réalité culturelle, il doit agir sur deux leviers : les relations avec les collectivités territoriales et une politique

publique du numérique, qualifiée de «*point aveugle des politiques culturelles contemporaines*». Ces deux axes sont en toile de fond de la quarantaine de chantiers présentés dans le rapport. Citons ainsi un appel à des parcours de carrières plus mobiles entre ministères et avec les collectivités territoriales ou l'international ; l'intégration de jeunes générations d'agents, «*un service public médiatique à l'ère numérique*» ; une démocratisation culturelle repensée «*pour prendre en compte les effets du numérique, la formation des identités individuelles, les fonctions des formes de sociabilité, les territoires de pratiques*»... À lire sur le site du ministère de la Culture. | Y. P.

## Création : des idées

Très circonspects sur la création d'«agences» (on songe au Centre national de la musique), les auteurs du rapport font d'autres propositions pour la création : revitaliser le fonctionnement en réseau des établissements nationaux, créer un réseau des «nouveaux territoires de l'art» et des «lieux intermédiaires», renouveler le système d'expertise artistique, favoriser un financement spécifique de la découverte...

## À nos lecteurs

Entre continuité et évolution. Avec ce numéro, *La Lettre du Spectacle* inaugure sa nouvelle formule, à l'heure où débute sans nul doute une nouvelle séquence en matière de politiques culturelles et de défense des arts de la scène. Nous continuons de défendre les valeurs journalistiques, politiques et culturelles qui ont toujours été les nôtres depuis 1999. Avec l'atout de son ancrage incontesté dans la profession, *La Lettre du spectacle* s'offre une véritable refonte, s'appuyant, à pagination constante, sur une maquette plus contemporaine, une charte typographique entièrement modifiée et un nouveau papier. Nous ajoutons, au niveau éditorial, de nouveaux rendez-vous et un contenu densifié, avec un souci d'exigence, de diversité et une vivacité nouvelle. Avec vous, *La Lettre du Spectacle* joue plus que jamais le partage de l'information, la primauté de l'écrit et la carte du média papier. Merci pour votre fidélité. Nous continuons à vous informer et à constituer ce lien précieux entre professionnels, plus qu'hier et moins que demain.

Nicolas Marc,  
directeur de la publication

## DANS LES PAS DE HOLLANDE.

Georges-François Hirsch, directeur général de la création artistique (DGCA), s'est déplacé le 27 avril au Printemps de Bourges, lors de la venue de François Hollande. Il était accompagné d'Anne Poursin, déléguée à la musique et d'André Cayot, conseiller pour les musiques actuelles, mais aussi de Stéphane Fiévet, délégué au théâtre.

## LUNGHERETTI À LA DGCA

Une des dernières mesures de Frédéric Mitterrand aura consisté à nommer Pierre Lungheretti directeur adjoint de la Direction générale de la création artistique (DGCA). Anne-Marie Le Guével a quitté ce poste pour l'inspection générale des affaires culturelles. La nomination a été décidée le 7 mai et devait être confirmée le 9 ou le 10 mai. L'intéressé était l'un des derniers membres du cabinet du ministre encore en place à la veille du 6 mai. Au fil du départ de ses collègues, l'ancien conseiller chargé (entre autres) du spectacle vivant s'est retrouvé avec le titre de directeur de cabinet.

## GRÈVE

## Opéra de Lyon : les difficultés d'un dialogue social à trois

**L**e mouvement de grève des agents techniques de la scène de l'Opéra national de Lyon a été levé le 27 avril, après cinq jours d'arrêt de travail ayant provoqué la déprogrammation du *Rossignol*, de Stravinsky. Un accord a été trouvé concernant plusieurs revendications comme la garantie d'un planning ferme à trois semaines avant les représentations et l'amélioration des conditions de travail. Les salariés attendent une réponse concernant des créations de postes et un préavis de grève devrait être posé de manière préventive pour le 25 juin, à l'occasion de la première du *Carmen*, de Bizet par Olivier Py. «La Ville et l'Opéra se sont engagés à travailler de manière précise avant la fin juin», assure un responsable des affaires à la Ville de Lyon. La particularité du dialogue social à l'Opéra repose sur cette relation triangulaire entre salariés, direction de l'Opéra (Serge Dorny, responsable de la programmation) et la Ville, employeur. «L'Opéra est une association, et sur les 350 personnes qui y travaillent, plus de 200 sont des salariés de la Ville. Parmi eux, il faut aussi distinguer les 75 agents territoriaux – la plupart des techniciens – et les contractuels, comme le chœur, le ballet, et l'orchestre, ou les techniciens du son. Cela rend les discussions plus compliquées», recon-



*Rossignol et autres fables*, de Stravinski

naît Frédéric Vray, représentant des salariés. La Ville indique que des réunions de travail avaient eu lieu entre l'Opéra, la Ville et la CGT avant la grève, et que celle-ci n'est pas arrivée «du jour au lendemain». «Cela fait deux ans que l'on discute avec l'Opéra de la densité de la saison, avec des moyens techniques et humains qui ne suivent pas», affirme le représentant du personnel. Pour la saison prochaine, il n'est pas prévu de baisse de l'activité de l'établissement, la Ville et l'Opéra se sont engagés à être attentifs à ne pas imposer d'enchaînements trop complexes entre les spectacles, et des renforts en personnel devraient intervenir principalement de manière ponctuelle selon la nécessité de chaque production. **TIPHAIN LE ROY**

## Inquiétude pour Régine Chopinot

**DANSE.** La chorégraphe Régine Chopinot vient de voir sa subvention de la DRAC de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), passer de 150 000 € à 50 000 €. Cette décision brutale a suscité des protestations de l'Association des centres chorégraphiques nationaux (ACCN), du Syndec et de membres de la commission d'aide Languedoc-PACA.

La chorégraphe, après son départ du centre chorégraphique de La Rochelle, en 2008, avait installé sa compagnie en Île-de-France, y recevant la subvention normale de 150 000 €, après CCN. Puis elle s'est installée à Toulon. Or la DRAC PACA doit dégager des marges de manœuvre. Comme il est fréquemment reproché à Régine Chopinot de ne pas avoir l'activité attendue d'une compagnie aussi aidée, la décision ressemble à une sanction. Elle a surpris par son ampleur et parce que la chorégraphe va créer une grosse production, *Very Wet!*, au Festival d'Avignon. Le ministre de la Culture pourrait décider une aide exceptionnelle de 50 000 € pour ce projet.

## Rénovation de la salle Richelieu

**ACOUSTIQUE.** La Comédie-Française a lancé début mai, la restauration acoustique et esthétique de la salle Richelieu. Ce chantier de 1,4 M€ est financé par la Caisse d'épargne Île-de-France, Natixis et la Fondation du Patrimoine grâce au mécénat de la Fondation Total. Pour l'acoustique, l'objectif est d'augmenter les surfaces réverbérantes. Ces modifications répondent à l'évolution vers «un jeu plus contemporain et souvent plus en nuances réalistes», indique la direction. La moquette de l'orchestre sera remplacée par du parquet, les velours par du damas sur les dossier de sièges, et les portes par du bois qui réfléchit mieux le son. On utilisera le bois pour les balcons intermédiaires, les cloisons séparatives des loges... Les couleurs reviendront à la trichromie blanc, or et rouge. L'agence d'architecture 2BDM, conduite par l'architecte en chef des bâtiments historiques Christophe Bottineau, a dirigé et coordonné les études acoustiques (bureau Lamoureux) et documentaires (bureau Grahal).

## NE PAS OUBLIER LE 29 AVRIL.

Après le score réalisé par Marine le Pen au premier tour, Karine Gloanec-Maurin, secrétaire nationale adjointe du PS à la culture, s'interroge : «Je déplore que nous n'ayons pas assez su dire que l'art et la culture sont des moyens de contestation, de critique, de refus, d'indignation – des outils de résistance – à la violence de l'argent, à la logique insensée du profit et de l'individualisme. Nos concitoyens qui ont choisi de voter pour l'extrême droite n'ont pas entendu notre voix, votre voix d'artistes.» Lire l'intégralité sur : <http://karine-gloaneaucmaurin.parti-socialiste.fr>

## SOUTIEN À ALIS, EN PICARDIE.

«Nous, avec notre culture, ne devons nous pas nous poser enfin la question de notre "utilité" ?, réagit Paul Rondin, secrétaire général de l'Odéon-Théâtre de l'Europe (dans l'équipe d'Olivier Py). Je ne parle pas ici des artistes, mais de ceux notamment qui ont en charge par l'État et les collectivités de diffuser la culture, cet outil de la pensée, de la tolérance, du partage, du changement, de la compréhension de l'autre, de l'amour de la différence.» Constatant la montée du vote Front national en Picardie, Paul Rondin dénonce «le lâchage» par la DRAC Picardie, de la compagnie Alis, exemple de présence artistique de haut niveau en milieu rural.

## PHASE CRITIQUE POUR LES CRÉDITS EUROPÉENS.

Frédéric Mitterrand ne devait pas être présent au conseil des ministres européens pour l'éducation, la culture, la jeunesse et les sports, les 10 et 11 mai à Bruxelles, sous la présidence danoise. Ce conseil devait discuter notamment du projet de budget pour le programme Europe Créative 2014-2020 qui renouvelle et augmente l'actuel programme Culture 2007-2013. Le projet de budget européen subit la pression de la part de pays qui contestent son augmentation.

La lettre du spectacle

**RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ.** 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. [redaction@lalettreduspectacle.com](mailto:redaction@lalettreduspectacle.com).

**Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danièle Beaudry, Nicolas Dambre, Philippe Verrièle. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Riposte. **Publicité et marketing :** Fabiola Drouet. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

**Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC.**  
Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.  
Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.

SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.  
Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.

CPPAP : 041578729. ISSN : 1294-2499.  
Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales.

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite. Millénaire Presse

**Presse PRO**

La Lettre du Spectacle  
est membre de Presse Pro

**IMPRIM'VÉRT**

## MUSIQUE

# Les publics du classique sous la loupe de Stéphane Dorin

**L**e public de la musique classique est-il en voie de disparition ? La question n'est pas absurde si l'on se réfère au bilan sur trente ans des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français. Le public vieillit avec la génération du baby-boom et, à la différence du théâtre, les concerts classiques ne voient pas progresser la fréquentation des 15-24 ans. C'est dans cette perspective que l'Association française des orchestres (AFO) a commandée une enquête sur les publics des orchestres. Elle est pilotée par Stéphane Dorin, maître de conférences à l'Université Paris 8 et chercheur associé au Centre européen de sociologie et de science politique. Ce sociologue, auteur d'une thèse sur le jazz et le rock à Calcutta, a été repéré par l'AFO suite à une recherche sur le public de l'Ensemble Intercontemporain (EIC) : «*Il s'agissait, sur 2007-2008, de savoir qui était réellement dans les salles et non de se contenter de coups de sonde dans les fichiers*», raconte Stéphane Dorin. À la fois sociologique et historique, cette étude a fait apparaître que le public de l'EIC était resté au niveau élevé des années 1980, mais avec une féminisation accrue. «*La proportion de personnes qui viennent pour la première fois est forte (30%)*,



DR

Stéphane Dorin



*et une sur dix découvre la musique contemporaine*, précise Stéphane Dorin. Il y a trois catégories : le mélomane expert, très diplômé, le novice venu souvent à cause de la brochure, et le mélomane omnivore écoutant aussi de l'électro ou des musiques actuelles.» Cette fois, la mission est de peindre une image fidèle du public du concert classique à partir de dix orchestres volontaires. Stéphane Dorin ne s'avance pas sur l'hypothèse d'un vieillissement : «Philippe Fanjas, délégué général de l'AFO, a trouvé intéressante notre démarche parce que nous sortions des chiffres précis et que nous n'étions pas coincés par les discours préalables, répond-il. Fin 2013, nous devrions avoir les premiers résultats exploitables.» ▶ P.V.

## Sociétés civiles : un appel à plus de transparence et de participation

**ENQUÊTE.** Les sociétés civiles d'auteurs (Sacem, SACD...) ou d'artistes-interprètes (Adami, Spedidam...) doivent améliorer l'information qu'elles délivrent à leurs associés, estime l'enquête 2012 de la Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition de droits. Elle les invite à utiliser davantage Internet, pour informer en amont des assemblées générales «*et ce dans un délai raisonnable*», mais aussi pour voter à distance. Par ailleurs, les adhérents et associés doivent être avisés clairement «*de la possibilité juridique de ne faire aux sociétés qu'un apport partiel de leurs droits*» (une recommandation à la Sacem). Concernant la Spedidam, la commission indique qu'elle avait «*fermement mis en cause l'extrême concentration des voix aux mains de quelques dirigeants de la société*». Le conseil d'administration de la Spedidam s'est

engagé, le 16 janvier 2012, à proposer à la prochaine assemblée générale le principe du vote par correspondance, le plafonnement à 99 du nombre de pouvoirs par personne et l'incompatibilité des fonctions de membre du bureau et de salarié. À propos de l'Adami, la commission s'interroge sur une réforme statutaire intervenue en 2009 qui réserve au président du conseil d'administration le droit de proposer le gérant et «*la charge de veiller au respect par celui-ci de la politique générale de la société*».

De façon générale, la commission regrette une «*faible mobilité dans la composition des conseils d'administration*». Elle souligne également «*la nécessité que l'assemblée générale ne soit pas limitée dans son pouvoir d'approbation des mesures intéressant l'ensemble des associés, comme les règles de répartition ou les retenues pour gestion*». ▶

## FNCC : L'EXTRABUDGÉTAIRE

**A DES LIMITES.** La FNCC (Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture) s'inquiète de voir les rapports se succéder à la recherche de financements extrabudgétaires pour la culture : «*Un doute se glisse quant à la nécessité de l'engagement public en faveur de la culture et des arts*, écrit l'association présidée par Philippe Laurent. «*L'un des fondements de notre histoire nationale est l'implication des pouvoirs publics pour les arts et la culture. Telle est la condition d'une République dont le sens est d'assurer l'exercice de la volonté libre de comprendre et d'agir au lieu de subir, dans la confusion d'un imaginaire bloqué*.»

### ILS ONT DIT



STEPHANE BELLANGER

#### JEAN BLAISE

directeur du Voyage à Nantes  
«*Nous avons besoin d'un grand ministre [de la Culture] qui assume un minimum d'utopies et nous donne à tous le sentiment d'avancer dans le même sens. Cette personne, nous l'espérons tous, mais ne la voyons nulle part*».

Télérama du 2 mai

## GESTION DE DROITS : INERTIE RÉCURRENTE

C'est une critique formulée chaque année par la Commission de contrôle des sociétés de perception et de répartition de droits. Elle est réactivée dans le rapport 2012 par le fait que les sociétés d'auteurs et d'artistes ont vu leurs perceptions repartir à la hausse de 2008 à 2010, de 12,7%. «*L'utilisation des perceptions n'a suivi que partiellement leur rythme de croissance, regrette le rapport, d'où un alourdissement des restes à affecter en fin d'année [...]. Une même inertie relative s'observe pour l'utilisation des ressources d'action artistique et culturelle*.» La hausse, jugée ponctuelle, est due à la résolution d'un litige avec les chaînes de télévision.

## L'EUROPE DE LA CULTURE

**À L'ASSEMBLÉE.** Monique Boulestin, députée PS de la Haute-Vienne (87), voudrait rendre plus «*lisible*» la politique culturelle européenne. Dans un rapport, elle propose «*une politique commémorative*». «*La célébration du centenaire de la naissance ou de la mort d'un artiste tel que Wolfgang Amadeus Mozart [sic], Victor Hugo ou Miguel de Cervantès, pourrait être le moyen de réunir une mémoire européenne*», écrit la députée. Elle invite aussi à soutenir la hausse du budget européen de la Culture.

## INTERNATIONALISATION

# Des relais spécialisés pour l'export du spectacle vivant

**U**n accord-cadre a été trouvé entre les ministères de la Culture et des Affaires étrangères pour créer des bureaux spécialisés pour le spectacle vivant à l'international. Après les Entretiens de Valois, le ministère de la Culture s'était engagé en faveur de la création d'antennes composées de professionnels, implantées dans quelques capitales. En juillet 2011, Frédéric Mitterrand promettait 550 000 euros de crédits pour six bureaux et négociait un



MILAN SZYPURA

*Un loup pour l'homme*, en Allemagne, en mai  
cofinancement des Affaires étrangères et de l'Institut français. Mais le Quai d'Orsay s'en tiendra au minimum. Alors que les bureaux spécialisés de Berlin (théâtre et danse) ou Londres (arts visuels) avaient été pris comme modèles par le ministère de la Culture, on parle désormais de «postes relais spécialisés». Car au lieu de recrutements supplémentaires de professionnels, ce sont des

attachés culturels déjà en poste dans des Instituts français qui seront délégués pour porter la casquette «spectacle vivant» sur des zones clés. Ils seront choisis pour leur compétence. À titre d'exemple, on cite Jacques Peigné au Chili. Il devrait y avoir également un relais en Asie (Corée ou Japon). Six autres seront en Europe. «Nous avons trouvé une position équilibrée avec le ministère des Affaires étrangères», déclare Georges-François Hirsch, à la tête de la Direction générale de la création artistique au ministère de la Culture. «Nous commençons à organiser deux bureaux dont un qui était déjà en place, celui de Berlin. Nous allons augmenter ses capacités, en augmentant ses effectifs et en installer un autre à Londres.» Et de rappeler leurs trois missions : «Proposer aux opérateurs français une interface technique pour les aider à être éligibles aux fonds européens, inventer des coproductions internationales, faciliter la diffusion.» En ce qui concerne la musique, Sophie Renaud, directrice des échanges et coopérations artistiques à l'Institut français, considère que la création du Centre national de la musique comporte un enjeu d'harmonisation : «Il y aura une répartition des soutiens entre le CNM et nous en fonction de la typologie des projets.» Les moyens apportés par les Affaires étrangères au Bureau export (quelques 500 000 euros par an) devraient être rapatriés à l'Institut français. ▶

## Budget stable à l'Institut français

**AIDES AU SPECTACLE VIVANT.** Le nombre de projets artistiques soutenus par l'Institut français en appui à la diffusion reste stable, soit 580 cette année. L'enveloppe n'augmente pas. À 3 M€, elle est même inférieure à ce dont disposait l'AFAA, il y a dix ans. Mais Sophie Renaud, directrice des échanges et coopérations artistiques, réfute la critique de saupoudrage : «Nous faisons des analyses fines de chaque projet pour chercher, avec les partenaires, quel est le seuil de faisabilité.» L'enveloppe finance aussi les programmes comme les Focus, Théâtre Export, France Danse (dix compagnies en Corée du 12 avril au 17 juin 2012), ou encore Visa pour la création. Par ailleurs, aux 3 M€ s'ajoutent 1,6 M€ pour Afrique et Caraïbes en créations, 1 M€ au titre des conventions avec les collectivités, ainsi que les résidences dont une quinzaine d'artistes du spectacle vivant bénéficient. ▶

**TRANS'ART.** Ce nouveau programme de l'Institut français soutient les créations inclassables ou hybrides. Une préfiguration a lieu dès 2012 avec Philippe Quesne au Chili. À partir de 2013, Trans'art réunira une dizaine d'artistes sur 3 ou 4 jours dans un pays d'Amérique latine, suivi d'un essaimage de quelques projets dans des pays alentours. Une déclinaison est prévue en Italie à l'automne 2013.

## FONDS DE DOTATION CIRCLES.

L'objectif du nouveau fonds Circles est d'accompagner des artistes dans des coproductions internationales, en cherchant à constituer des cercles de partenaires à partir des connaissances du réseau d'instituts à l'étranger. L'Institut français ne mettra pas d'argent dans les coproductions, mais garantira la prise en charge des coûts de transport. Le fonds n'est donc pas doté de moyens nouveaux. Des noms sont avancés : Philippe Quesne, Phia Ménard en 2014 en Argentine, Dieudonné Niangouna et Christina Rizzo à partir de leurs créations d'Avignon 2013... ▶

**RENCONTRE EN SERBIE.** Un troisième nouveau programme se montera avec l'Institut français de Serbie, l'un des douze postes diplomatiques à expérimenter le rattachement à l'Institut français. Le festival international de théâtre de Belgrade (Bitef) sera l'occasion de la rencontre Teatroskop entre un plateau d'artistes français et des professionnels des Balkans. Première édition les 14 et 15 septembre 2012. ▶

## Bureau de Berlin : un succès isolé

**EXPORT.** C'est avec passion que Luc Paquier défend le bureau du théâtre et de la danse de Berlin. Une structure atypique qui a acquis, depuis sa création en 1995, une connaissance solide du paysage culturel allemand. «Nous travaillons avec quelque 90 structures, avec lesquelles nous avons une relation de projets, en leur glissant des propositions qui répondent à leur direction artistique», explique-t-il. Une stratégie «au cas par cas» différente des opérations de diplomatie culturelle de type «année croisée». Elle a fait ses preuves : 121 spectacles et 267 représentations soutenus en 2011, ont généré 800 000 euros de recettes de cessions. Outre cet appui à l'accueil de spectacles français, le Bureau soutient les écritures dramatiques françaises (bourses, traductions, publications avec des éditeurs allemands) et monte des projets. Luc Paquier travaille ainsi avec l'Institut français sur l'organisation de Trans-

fabrik en 2013, soit six festivals associant trois scènes françaises et trois allemandes (le Hau de Berlin, le Kampnagel d'Hambourg, le Pact d'Essen, le Centre Pompidou Metz, le Quartz de Brest et le Théâtre de la Cité universitaire de Paris). Un projet ambitieux sur le plan artistique de nature à faire tremplin pour des coproductions ultérieures, mais dont le financement n'est pas encore bouclé. Luc Paquier se bat comme un beau diable pour gagner 30 000 euros sur ses crédits d'intervention. Ils sont de 180 000 euros par an. L'année dernière, l'Institut français a réduit son apport de 88 000 à 75 000 euros, le ministère de la Culture a monté le sien à 45 000 euros et l'ambassade apporte 65 000 euros. «Si le projet des Bureaux export spécialisés permettait d'établir des cahiers des charges avec des objectifs, ce serait déjà une avancée qui nous donnerait une indépendance professionnelle.» ▶ Y. P.

## MUSIQUES ACTUELLES

# Alias arrive en renfort du festival Beauregard

**A** près trois premières éditions organisées par l'association ADMH, le Festival de Beauregard, à Hérouville-Saint-Clair dans le Calvados (du 1<sup>er</sup> au 3 juillet), sera désormais géré pour partie par la société Myster Black Productions, créée mi-avril. Paul Langeois, directeur, programmeur et administrateur de la salle de musiques actuelles le Big Band Café, mais aussi du festival d'Hérouville, explique : «La mission première de ADMH est de gérer la salle. La création de Beauregard en 2009 a multiplié notre chiffre d'affaires par 7 ou 8. La création de cette société permet de garantir aux collectivités publiques qu'elles ne subventionnent que le Big Band Café et pas le festival. Elle évite aussi le risque que le festival ne mette en péril la salle.» En 2011, il a accueilli près de 50 000 festivaliers pour 30 concerts en trois jours et un budget qui a presque triplé depuis 2009. Les trois premières éditions du Festival de Beauregard ont cumulé un déficit de 40 000 euros, qui sera épargné par l'arrivée du tourneur Alias à hauteur de 25% du capital de la société Myster Black Productions, à parité



avec Claire Lesaulnier, régisseuse, Paul Langeois et Patrick Simon, créateurs de la manifestation. Le Festival de Beauregard est organisé par les neuf salariés du Big Band Café et deux personnes d'Alias. Avec cette nouvelle organisation, la manifestation entend se pérenniser et embaucher un ou deux permanents à plein temps. Alias est déjà le partenaire financier des festivals des Inrockuptibles, Garorock, des Déferlantes d'Argelès et de Musilac. Dans ce dernier, dix groupes sur la trentaine

programmés sont issus du catalogue Alias. Ces investissements dans les festivals lui servent-ils à placer ses artistes ? Dominique Revert, cogérant d'Alias, répond : «Nous n'étions que programmeurs sur les premières éditions de Beauregard, nous serons désormais coproducteurs. Notre collaboration a permis dès la première année de programmer quelques têtes d'affiche, mais les artistes Alias restent peu nombreux à jouer au festival, sinon nous nous mettrions à dos les autres tourneurs.»

■ NICOLAS DAMBRE

## Le festival en chiffres

Capacité : 30 000 festivaliers/jours

Nombre de concerts : 30

Budget 2012 : 2,4 M€

Budget 2009 : 9 M€

Fréquentation 2011 : 50 000 festivaliers

Tarifs : 95 €/3jours, 45 €/j

## Concerts : les cachets sont stables

**ENQUÊTE CNV.** Pour deux concerts sur trois, les lieux de musiques actuelles établissent des contrats de cession avec les artistes qu'ils accueillent, selon une étude du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) menée auprès de 104 lieux sur 5 484 contrats artistiques (chiffres 2010). Cependant, les lieux de moins de 300 places utilisent davantage de contrats d'engagement (plus d'un tiers des contrats). Les petits lieux pratiquent des coréalisations pour un quart de leurs contrats. Le coût médian de tous ces contrats est de 543 euros pour un contrat d'engagement et de 1 500 euros pour un contrat de cession. Ces chiffres sont restés stables entre 2009 et 2010, alors que

le prix moyen des contrats de coréalisation a augmenté de 19%, à 2 089 euros. Globalement, les coûts artistiques restent constants. Lors d'une présentation de l'étude au Printemps de Bourges, François Delaunay, codirecteur du Chabada à Angers (49), réagissait : «L'explosion des cachets n'a pas eu lieu, hormis avec quelques stars. Cette étude met fin aux fantasmes.» Une observation qui ne manquera pas de faire débat. De son côté, Marc Slyper, secrétaire général du SNAM - CGT (Syndicat national des artistes musiciens de France), dénonçait «l'utilisation abusive des contrats de cession, qui obligent les artistes à créer une structure pour pouvoir être engagés pour un concert». ■

## Jeu de marques dans les festivals

**MÉCENAT.** La table ronde Sacem sur les festivals, au Printemps de Bourges, a offert un échange sur les relations avec les marques. Le Printemps a fait appel à des partenaires privés «qui ont une vraie volonté de s'associer au festival», remarquait Fernando Ladeiro-Marquès, directeur de la communication de la manifestation dont le nom est associé au Crédit mutuel. Les partenariats locaux au sein du club Printemps de Bourges Entreprises ont progressé de 40% en valeur. Le festival des Vieilles Charrues

s'est doté d'une charte des partenariats qui définit ce qui est accepté ou pas. Mais avec souplesse, nuance Jérôme Trehorel, responsable communication, partenariats et mécénat : «Elle évolue d'année en année. Les cachets des artistes augmentent, la capacité du lieu et le prix du billet ne peuvent pas croître indéfiniment, d'où l'importance des partenariats privés.» David Joly, responsable SFR Jeunes Talents Music, mettait l'accent sur le développement artistique effectué par sa marque. ■ N. D.

## CONCERTS : DROITS D'AUTEUR EN HAUSSE.

Les droits d'auteurs Sacem générés par le spectacle vivant ont progressé de 1,9% en 2011, après un recul de 4% l'année précédente. Ils se situent à 76,9 millions d'euros, contre 75,5 M€ en 2010, mais ils n'ont toujours pas retrouvé leur niveau de 2009 (78,5 M€). Les droits issus des tournées (34% des droits du spectacle vivant) sont en recul pour la deuxième année consécutive. Ces chiffres étaient présentés lors du dernier Printemps de Bourges.

## FESTIVALS : 12 M€ DE DROITS.

Les droits d'auteurs issus des festivals seront désormais étudiés par la Sacem. Les 841 festivals pris en compte représentent 12 millions de droits sur un total de 76,9 M€, soit 15 % des droits issus du spectacle vivant.

## PROGRAMMATIONS : TÊTES D'AFFICHE RÉCURRENTES.

Le site Internet Sourdoreille.net s'est livré à un décompte des programmations de 120 festivals français se déroulant au printemps et en été 2012. Il en ressort une forte tendance à programmer les mêmes artistes français dans les festivals. Le groupe Zebda arrive en tête, présent dans 36 festivals, suivi de Shaka Ponk, Orelsan, 1995, Skip the Use et C2C.

## TUNISIE

## Face à l'islamisme, un risque d'autocensure

nvité dans le palais Erlanger de Sidi Bou Saïd, à l'occasion des rencontres professionnelles que le Festival Extra (Bonlieu scène nationale d'Annecy) organisait avec Tunis, Capitale de la danse du 1er au 6 mai, le metteur en scène Lotfi Achour parle avec douceur, mais inquiétude, d'une atmosphère lourde pour la liberté de création dans son pays : «*Avec le nouveau régime, on ne sait jamais comment cela va se passer. Il ne semble pas y avoir de règle. Parfois, les artistes sont confrontés à une intervention très violente. D'autres fois, il ne se passe rien. Le pouvoir nous dit que ce n'est pas lui. On n'a plus la garantie qu'en produisant un film, un spectacle, une exposition, nous n'allons pas être empêchés par des moyens violents.*»

Remuante figure du théâtre qui partage son activité entre la France et la Tunisie, Lotfi Achour décrit un climat qui pèse sur la création tunisienne : «*Avant nous avions la censure. Aujourd'hui, nous sentons l'autocensure monter.*» Les menaces des islamistes contre la création sont dans toutes les têtes.

«*De toute façon, ils détestent ce que nous sommes dès le nom même de créateur, puisque, pour eux, il n'y a pas de créateur en dehors de Dieu.*» Pour le metteur en scène, la traduction de ce climat pesant est paradoxale. Lui qui avait pu montrer – sous protection policière, il est vrai – sa pièce *Hobb Story*, sous-titré *Sex in the (Arab) City*, avant la révolution, ne peut pas la reprendre aujourd'hui. Deux des cinq comédiens ont renoncé et quoique Lotfi Achour ne le dise, on comprend à ses silences

que la peur n'est pas pour rien dans ces décisions. Quant aux institutions, le changement de régime n'a guère modifié leurs pratiques. Ainsi le Théâtre national tunisien, bien que doté d'un budget conséquent pour le pays (1,2 millions de dinars, soit 600 000 €), se loue toujours très cher (entre 600 et 1 000 dinars par jour, soit quasiment le salaire mensuel d'un comédien). Ainsi, pris entre la crainte et l'immobilisme, le milieu culturel tunisien fait grise mine.



À Extra, à Tunis, *Do You Believe Me ?*  
de Hafiz Dhaou et Aïcha M'Barek

Cette morosité qui tranche avec les espoirs nés au lendemain du départ de Ben Ali n'empêche pas les initiatives. «*Face à un projet politique qui utilise la culture, il faut répondre par un projet culturel qui sera politique,*» explique Lotfi Achour en défendant son idée de théâtre itinérant. Il a découvert en Bourgogne le kiosque démontable conçu pour le producteur Matthieu Hagene et veut l'acheter et l'équiper pour aller jouer hors de Tunis. Le projet coûte 350 000 € pour l'équipement (achat de la scène, camions, groupe électrogène, etc.) pour un coût de fonctionnement de 250 000 € par an. «*Nous n'avons aucune aide de l'État, mais nous le ferons quand même. Une banque veut nous aider et être notre sponsor. Pour le reste, nous allons faire un emprunt,*» détaille Lotfi Achour qui veut lancer des actions de sensibilisation culturelle, avec formation des relais régionaux (20 pour 10 régions tunisiennes) dès la saison à venir, et offrir ainsi une véritable programmation culturelle à des publics qui en sont exclus. ▀ PHILIPPE VERRIÈLE

## VITE DIT

- \* Le chef d'orchestre Louis Langrée a signé un contrat de quatre ans avec l'orchestre symphonique de Cincinnati.
- \* Dublin voit fermer le Focus Theatre, petit lieu avec ses 200 places, actif depuis cinquante ans.
- \* Gerard Charles, directeur artistique du BalletMet Columbus, l'une des plus importantes troupes américaines, deviendra, en juillet, maître de ballet du Joffrey Ballet de Chicago.
- \* La fédération européenne d'employeurs Pearle lance, avec le soutien financier de l'Europe, un projet pour renforcer le «dialogue social» dans le spectacle vivant.

## Crise à Cologne

**ALLEMAGNE.** Le directeur de l'opéra de Cologne, Uwe Eric Laufenberg, a mis sa démission dans la balance. Confronté à une hausse des charges de fonctionnement, il n'accepte pas une subvention municipale limitée à 49 millions d'euros alors qu'il attendait 5 millions de plus. Il va avancer la fin de son contrat à 2013, au lieu de 2016.

## Métamorphoses européennes

**COOPÉRATION.** Trois structures consacrées à la danse, La Briqueterie, centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne, Les Brigittines à Bruxelles, Le Zamek à Poznan, vont obtenir 200 000 € de l'Europe pour leur projet Métamorphoses. Elles ont en commun d'être installées dans des bâtiments anciens. La réhabilitation de la Briqueterie sera achevée cet automne, le Centre Zamek ouvrira fin 2012 dans l'ancien château de Guillaume II. Les Brigittines ont un nouvel espace ouvert en 2006. Métamorphoses va permettre de passer commande à trois groupes d'artistes qui interrogeront la transformation de ces lieux et le souvenir de leurs anciennes affectations. Film et installation plastique complèteront ce dispositif. Les créations seront présentées entre avril et juin 2014.

## Face à face Italie-France

**FESTIVALS.** Tandis que la septième édition de «Parole de France» se poursuit en Italie jusqu'au 22 juin (30 théâtres associés), le festival «frère» Paroles d'Italie en France tient sa quatrième édition en mai et juin, avec, comme partenaires, le Théâtre de la Ville à Paris, le Théâtre des Ateliers de Lyon, le Panta Théâtre de Caen et la Maison Antoine Vitez. L'opération est organisée par l'Institut de la culture italienne à Paris.

## L'IMAGE



DENIS DARZACQ

## INITIATIVE

### Montreuil : Bauer met le théâtre en feuilleton

Mathieu Bauer s'apprête à dévoiler un projet original de «feuilleton théâtral» sur les trois prochaines saisons. Arrivé en juillet 2011 à la direction du Nouveau Théâtre de Montreuil, centre dramatique national, à la suite de Gilberte Tsai, il exposera ce projet le 22 juin, lors de la présentation de saison : «Ce sera une création calquée sur le modèle des séries télévisées américaines», explique-t-il. Phénomène culturel de masse, très appréciées des jeunes, les séries ont pris le pas sur les films à la télévision. Mathieu Bauer y voit plus qu'un divertissement : «Certaines d'entre elles, comme The Wire, ont réussi à introduire une réflexion politique et sociale dans des objets culturels populaires», observe le metteur en scène. Des rendez-vous seront donnés aux spectateurs en septembre, décembre et mai, chacun proposant quatre épisodes d'une heure et demie. La scénariste Sylvie Coquart travaille avec la sociologue Sophie Maurer sur une première saison, dédiée au thème de l'image. S'inspirant de la topographie de la ville de Montreuil, elles construisent une histoire où il sera question de logements, d'intégration, d'émancipation... Mathieu Bauer met lui-même en scène les épisodes de la première saison, accompagné par Maud Le Pladec, mais il compte inviter d'autres metteurs en scène par la suite, selon un principe de passage de témoin typique des séries. Cinq comédiens participent à l'aventure ainsi que des musiciens amateurs, des «acteurs citoyens». Ce sera le temps fort d'une programmation qui accueillera aussi Camille Boitel, les Belges KVS, Benoît Giros, deux spectacles jeune public (dont un de Jean Lambert-wild), un DJ argentin, une fanfare macédonienne... «Il a fallu faire des arbitrages pour des raisons budgétaires, convient Mathieu Bauer. C'est assez paradoxal de voir ce blocage sur les moyens par rapport aux attentes très fortes d'un travail en direction des publics.» Le centre dramatique national reçoit 2,3 millions de subventions (51% État, le reste entre Ville et conseil général). Le budget artistique s'élève à 700 000 euros. ■ Y.P.



Mathieu Bauer

VICTOR TONELLI

## VALENCE : VILLE EN SCÈNE

Le photographe Denis Darzacq a «remis en scène» des comédiens dans les rues de Valence. Son exposition est une des commandes du festival Ambivalence(s), du 31 mai au 6 juin, organisé par le Centre national du théâtre et la Comédie de Valence, centre dramatique national Drôme-Ardèche, avec Lux Scène nationale. 17 auteurs proposeront aussi des textes inédits pour les acteurs du CDN ou pour la compagnie Émilie Valantin.

## Manifeste avec L'Ircam.

La première édition de Manifeste-2012, nouveau festival et académie pluridisciplinaire à Paris est organisée par l'Ircam du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet. 80 artistes et chercheurs sont invités pour cette manifestation qui réunit le festival Agora et les activités de l'académie Acanthes fondée par Claude Samuel. Une quinzaine de structures sont partenaires dont le Centre Pompidou, le Centquatre, et l'Ensemble Intercontemporain. Une vingtaine d'œuvres sont présentées. Des ateliers de l'académie sont dirigés par Ludovic Lagarde (théâtre), des ateliers de composition par Philippe Manoury et Luca Francesconi, avec le concours de Mauro Lanza (composition).

## Aquitaine : pôle régional.

La construction du Pôle régional de la culture et de l'économie créative pourrait être confiée à l'équipe BIG (Bjarke Ingels Group, à Copenhague) associée au cabinet Freaks (Paris), le 21 mai, si le conseil régional suit l'avis du jury du concours de maîtrise d'œuvre. Sur le site des anciens abattoirs, le lieu accueillera, en 2015, le Fonds régional d'art contemporain, les agences régionales OARA (Office artistique de la Région Aquitaine) et ECLA (écrit, cinéma, livre, audiovisuel).

**Ensatt.** Thierry Pariente est reconduit dans ses fonctions de directeur de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre dès fin août, pour une période de trois ans.

## Nouveaux P'tits

**Molières.** De petites salles parisiennes lancent l'association et le prix des P'tits Molières. Jérôme Tomray, directeur artistique du Théâtre du Pixel (18<sup>e</sup>), en est le président. La cérémonie, prévue en novembre, est destinée à promouvoir les salles de moins de cent places. L'association assure que les théâtres affiliés ne peuvent pas être des loueurs de scènes.

## Théâtrales, à Thérain.

Un nouveau festival de théâtre est organisé par la compagnie de l'Éventuel hérisson bleu, les Théâtrales du Thérain, les 6 et 7 juillet, à Canny-sur-Thérain (60). Parmi les huit compagnies figurent la compagnie Houdart-Heuclin et l'Aeneis Théâtre. Le budget du festival est de 12 000 €, l'entrée y sera gratuite. Il est soutenu par la Communauté de communes de la Picardie verte, le conseil général de l'Oise et la Région Picardie.

## Presque Oui lauréat.

Le Prix Raoul Breton de la Francophonie a été attribué à Presque Oui. Il leur sera remis le 17 mai, au festival Alors... Chante ! de Montauban. Le duo est composé de Thibaud Defever (guitare) et Sylvain Berthe (violoncelle-flûte).



FRANÇOIS DAUMERIE

## Appel à projets médiation.

La Région Champagne-Ardenne lance un programme destiné à encourager les démarches originales de médiation culturelle prenant en compte «dans leur élaboration et dans leurs contenus les habitants et leur territoire». Plafond de subvention 30 000 €. Date limite : 15 juin.

**Printemps de Bourges à la baisse.** L'édition 2012 du Printemps de Bourges n'a pas fait le plein. Le bilan de la fréquentation payante s'affiche à la baisse de 7%, à 50 700 entrées. S'y ajoutent 8 500 invitations, pour un total de 59 200 places. L'année dernière, la fréquentation était de 54 600 places payantes et 7 900 invitations. Par ailleurs, les organisateurs ont enregistré le passage de 441 journalistes et délivré 970 accréditations professionnelles payantes. **Daniel Colling**, le directeur, attribue ce repli à la crise et à la campagne électorale. Il ne s'en alarme pas, estimant que le léger déficit serait compensé par le bénéfice de l'an passé. Il se félicite que les soirées ciblées sur la tranche jeune du public aient rencontré le succès. Les déceptions sont venues des soirées avec Bénabar et Groove'n'Beat Party (Zebda, Tinariwen).

## La Fédurok à Belfort.

La Fédurok et la Fédération des scènes de jazz organisent leurs journées professionnelles en Franche-Comté du 27 au 29 juin, à l'occasion du festival les Eurockéennes. Les rencontres se passeront à la Poudrière à Belfort et au Moloco à Montbéliard. Ces journées sont ouvertes aux non-adhérents. Elles proposeront une réflexion sur «la dimension entrepreneuriale des porteurs de projet de musiques actuelles». Elles feront le point sur le regroupement de la Fédurok et de la FSJ. contact@la-fedurok.org

**Prix Découvertes.** La première édition du prix Découvertes du printemps a distingué les Vendéens de Von Pariah. Ils seront programmés au Sziget Festival de Budapest, au Berlin Music Week, au MaMA à Paris et à Bourges 2013. Le jury a attribué un coup de cœur à **Christine and the Queens**.

## RENCONTRE

# Lucien Attoun : le Théâtre Ouvert plus actif que jamais

**N**ous n'avons jamais reçu autant de sollicitations». Après quarante ans de Théâtre Ouvert avec Micheline Attoun, Lucien Attoun trahit une certaine fierté en voyant leur rôle de «passeurs» de textes dramatiques reconnus par les jeunes générations d'auteurs. En mars et avril, des cartes blanches, avec la Bibliothèque nationale de France, faisaient appel à des metteurs en scène prestigieux (Patrice Chéreau, Jean-Pierre Vincent, Alain Françon et Stanislas Nordey). Du 9 au 11 mai, le Théâtre Ouvert ouvrira un «Gueuloir» aux projets en quête de coproducteurs. Une nouvelle initiative est attendue la saison prochaine avec le programme «J'ai 20 ans et qu'est-ce qui m'attend?» Cinq formes courtes ont été écrites par François Bégaudeau, Arnaud Cathrine, Aurélie Filippetti, Maylis de Kerangal et Joy Sorman, à partir d'entretiens avec des

jeunes. Elles ont été mises en espace par Cécile Backès et Maxime Le Gall, à Théâtre Ouvert, en novembre dernier. 35 représentations sont programmées la saison prochaine (Espace Malraux de Chambéry, MC2 Grenoble, Carreau de Forbach...).



C. RAYNAUD DELAGE

Micheline et Lucien Attoun  
J.J. KREMER

«Ce sera un Théâtre Ouvert itinérant», commente Lucien Attoun. *Le spectacle sera ensuite joué en Île-de-France, dans des universités, lycées et bibliothèques, grâce au concours de la Région Île-de-*

## ÉQUIPEMENT

# Un pôle culturel à Rambouillet

La Ville de Rambouillet (Yvelines) ouvrira, fin 2014, une scène dotée d'une salle de diffusion de 250 à 900 places (gradins télescopiques) «pouvant accueillir toutes les formes de spectacle vivant», une petite salle, une salle d'exposition et une cafétéria. La grande salle aura un plateau de 21,50 mètres par 14,05 mètres. La Ville attend du futur directeur «40 à 50 spectacles annuels, professionnalisme, qualité, diversité et accessibilité, action culturelle et développement des publics, effort en faveur du jeune public». Le concepteur du projet, qui comprend également une médiathèque, est Milou Architecture. L'investissement de 9 M€ est accompagné par la DRAC Île-de-France (1 M€), le conseil général des Yvelines (1M€) et le conseil régional d'Île-de-France (en attente). Ouverture dernier trimestre 2014.



D.R.

## CDN de Nanterre :

**réponse.** Le centre dramatique national de Nanterre réagit au communiqué du syndicat Fasap-FO sur l'emploi artistique dans les CDN, que nous avions

relayé dans notre dernier numéro. «Ce communiqué fait une confusion entre nombre d'heures de travail et masse salariale», répond la direction du CDN de Nanterre. *En termes de masse salariale, nous sommes à 24%. D'autre part, la comparaison avec le CDN d'Orléans n'est pas juste, puisque ce dernier partage ses locaux avec la scène nationale et d'autres structures.»*

## Bordeaux plus strict sur l'alcool.

Début avril, l'association Allez les filles a renoncé à un concert prévu sur les quais de la Garonne, faute d'obtenir le droit d'ouvrir une buvette. Suite à plusieurs noyades dans la Garonne, liées à des soirées alcoolisées, la Ville de Bordeaux se montre plus stricte pour attribuer la licence 2 pour la vente de vin et de bière associée à des manifestations sportives ou culturelles. «Il est dommage que ces refus conduisent des organisateurs à annuler», reconnaît Jean-Louis David, adjoint à l'occupation de l'espace public de la Ville. *Le but est de prévenir le danger.» Une modification des dossiers de demande de licence pour les manifestations sur l'espace public est à l'étude. «Nous souhaitons que la vente de boissons alcoolisées soit associée à la restauration», précise Jean-Louis David.*

**Ouverture à Rochefort.** Le théâtre de la Coupe d'or, à Rochefort (17), ouvrira le 21 septembre après cinq ans de travaux. La rénovation du théâtre à l'italienne portait principalement sur la sécurité, une amélioration de l'espace scénique et des moyens techniques. Le coût des travaux, plus longs et complexes que prévu,



PASCAL ROBIN

s'élève à 8 millions. Le directeur du théâtre municipal, **Vincent Léandri**, se félicite de la réouverture d'un équipement plus performant, mais il déplore la diminution de dotations depuis 2010. La Ville a abaissé sa contribution de 5%, et le Département de Charente-Maritime de 20%, la DRAC devrait baisser sa subvention l'an prochain. Le théâtre dispose d'un budget global d'environ 1,1 M€, dont 25 000 € environ pour des coproductions en théâtre et cirque.

**Paris : Éléphant Paname.** Un lieu axé sur la danse et l'art contemporain, ouvrira début septembre dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il proposera six studios de danse sur 1 000 m<sup>2</sup> et des espaces d'exposition et de conférence qui accueilleront occasionnellement des concerts. Les studios seront loués. Des stages et workshops seront organisés, notamment avec la compagnie Julien Lestel. Éléphant Paname est un projet privé dirigé par **Fanny Fiat**, ancienne danseuse du ballet de l'Opéra de Paris, et son frère, **Laurent Fiat**. Un ancien hôtel particulier Napoléon III a été réhabilité par l'architecte Albert Lhayani, pour un investissement de 5 M€. Sans mécènes, les fondateurs misent sur du sponsoring d'événements. Une boutique et un restaurant haut de gamme sont également prévus.

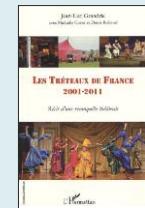
**Marseille : design et mise en scène.** Dans le cadre du programme des Quartiers créatifs porté par Marseille-Provence 2013, l'Institut de design Civic City et la Formation avancée et itinérante des arts de la rue (FAI AR) proposent un workshop pluridisciplinaire de trois semaines, (du 27 août au 16 septembre) en design et mise en scène de l'espace public, sous le titre «*trois gares pour une utopie de proximité*». Il sera coordonné par **Ruedi Baur** et associera le designer **Giulio Vinaccia** et **Pierre Berthelot**, codirecteur artistique de la compagnie Générik Vapeur, à Marseille.

### Tournées : top 20.

La Sacem a dévoilé le palmarès des vingt premières tournées en France en 2011 par le montant de droits d'auteurs générés. Yannick Noah arrive en tête, suivi de Mozart l'opéra rock, The Black Eyed Peas, Charles Aznavour, Âge tendre et tête de bois, Michel Sardou, Laurent Gerra, Jean-Louis

## PARUTION

**Les Tréteaux de France 2001-2011.** Jean-Luc Grandrie a accompagné Marcel Maréchal à la tête des Tréteaux de France, centre dramatique national itinérant, pendant dix ans (2001-2011). C'est avec ce point de vue de directeur adjoint qu'il décrit l'impasse technique et financière dans laquelle se trouvait le CDN à leur arrivée et l'image désuète de cette institution. Il détaille la stratégie de redressement (diffusion, communication, dispositifs techniques) en regard du projet artistique et culturel, commente les problèmes d'exploitation d'un chapiteau, parle de ses relations avec le ministère, les élus locaux, le public... Il expose le projet d'installation au prieuré Saint-Martin de Montereau-Fault-Yonne (77), aujourd'hui révisé par la nouvelle direction de Robin Rennucci. Au-delà de la défense de son bilan (tableaux comptables à l'appui), Jean-Luc Grandrie apporte un témoignage sur une méthode de gestion originale pour un théâtre public. Ed. L'Harmattan, 128 pages, 14 euros.



D.R.

Aubert, Eddy Mitchell, Restos du cœur, Dracula, Roger Waters, Scorpions, Christophe Maé, Bernard Lavilliers, Stéphane Rousseau, Jamiroquai, Usher, Lenny Kravitz, Zazie.

**Anniversaire pour les Latitudes.** Le festival Latitudes contemporaines (du 6 au 17 juin, à Lille et Bruxelles) fêtera ses dix ans le 9 juin à la Maison Folies de Wazemmes,

avec un spectacle de François Chaignaud et Jérôme Marin, et une soirée «concert et performances». La manifestation reçoit chaque année de nombreux professionnels lors des rencontres (Arts et démocratie / Culture et cohésion sociale, les 14 et 15 juin). Elle est à l'origine du bureau de production Latitudes Prod qui intervient aujourd'hui pour Steven Cohen, Latifa Laâbissi et Alain Buffard.

## PORTEUR DE PROJET

### Catherine Swagemakers, directrice du festival Passe-portes, aux Portes-en-Ré

**D**u 1<sup>er</sup> au 17 juin, aux Portes-en-Ré, de jeunes compagnies soumettent une maquette de spectacle au public et à un jury de professionnels. Le festival Passe-portes a été créé par Catherine Swagemakers en 2009. La directrice n'avait pourtant aucune expérience dans le spectacle vivant. Celle qui dirige également une entreprise de communication par l'objet avait mis sa passion pour le théâtre entre parenthèses pendant près de trente ans en raison de sa vie professionnelle et familiale. «*Beaucoup de professionnels de la culture se rendent régulièrement sur l'île de Ré. Je suis partie de l'idée que les gens en vacances sont peut-être plus disponibles et que, par leurs connexions, ils pou-*

*vaien aider les jeunes créateurs*», explique-t-elle. La créatrice de Passe-portes rappelle les solidarités qui se sont tissées, des habitants aux professionnels comme Bernard Faivre d'Arcier ou Marc Lecarpentier, ancien directeur de *Télérama*, qui l'a aidée à monter son réseau. Dès les premières éditions, l'événement a pu constituer des aéropages prestigieux pour ses jurys : Philippe Delerm, Armelle Héliot, Jean Becker, Didier Thibault, Bernard Fleury ou Philippe Torreton cette année... Les participants sont logés chez l'habitant et la Ville donne carte blanche pour occuper l'espace public. Cette année, le festival économisera aussi sur la location de matériel grâce à un prêt du

centre dramatique national de Poitiers. «*Je gère le festival comme une entreprise. Je ne dépense pas l'argent que je n'ai pas*», confie la directrice bénévole qui y a investi toutes ses économies. Les subventions sont faibles, mais Catherine Swagemakers est optimiste. Passe-Portes vient d'être labellisé festival d'intérêt régional par la région Poitou-Charentes et la Charente-Maritime l'a inscrit au dispositif Sites en scène. Deux prix seront créés cette année, l'un pour récompenser un jeune comédien ou comédienne, et l'autre, doté par l'association Beaumarchais, sera attribué à un jeune auteur. ■



D.R.

## SUR VOS AGENDAS

**RENNES 21 MAI**

*Le cumul d'activités dans le secteur culturel*  
Par l'Addav 56 et Spectacle vivant en Bretagne.  
m.tessier@svbretagne.fr

**LYON 21 MAI**

*Diversité culturelle : quand les collectivités locales s'engagent*



Par Banlieues d'Europe.  
rdvlundi@banlieues-europe.com

**GUIMARÃES (Portugal) 24 MAI**

*Mobilité artistique internationale et diplomatie territoriale*  
Par le Fonds Roberto Cimetta, Guimarães 2012, capitale européenne de la culture et la Fondation Calouste Gulbenkian.  
<http://www.cimettafund.org>

**AIX-EN-PROVENCE 24 MAI**

*Les financements publics de la culture en PACA*  
Présentation et mise en débat de l'enquête sur le poids de la culture en région Provence Alpes-Côte d'Azur. Avec **Bernard Maarek**, directeur de l'agence Arcade et **Magali Blain**, responsable du Service observatoire de l'Arcade.  
[www.arcade-paca.com](http://www.arcade-paca.com)

**CAEN 24 ET 25 MAI**

*Comment accueillir les personnes en situation de handicap dans les établissements d'enseignement artistique ?*  
Par le Centre de ressources régional handicap musique danse théâtre du conservatoire de Caen.  
s.loviton@agglo-caen.fr

**CANÉJAN 30 MAI**

*Autour du jeune public*  
Par l'Iddac, agence culturelle de la Gironde.  
accueil@iddac.net

**CRETEIL 31 MAI**

*Concours chorégraphique Prix Beaumarchais-SACD*  
Compagnies Broadway - Simhamed Benhalima ; Lève un peu les bras ! - Paul Canestraro et Clément Le Disquay ; Point Zéro - Delphine Caron ; Uzumé - Claire Moineau.  
01 48 68 80 65

**ROUBAIX 4 ET 5 JUIN**

*Termm#2. Rencontre eurorégionale musique.*  
Par le Réseau associatif des organisateurs et utilisateurs de lieux de musiques actuelles en Nord-Pas-de-Calais et IC music.  
ermeline@reseau-raoul.com

**PARIS 9 JUIN**

*Marionnettes et censures : interdictions, prescriptions, formatages ?*  
Par la BNF, Themaa et l'Institut international de la marionnette.  
[www.saisonsdelamarionnette.fr/2012/05/03/inscription-a-la-scene-des-chercheurs-2012](http://www.saisonsdelamarionnette.fr/2012/05/03/inscription-a-la-scene-des-chercheurs-2012)

**BLANQUEFORT**

*Visionnage professionnel du festival jeune public Echappée belle*  
Par l'OARA.  
[www.oara.fr](http://www.oara.fr)

**Écoles de théâtre et jeunes professionnels : les rendez-vous**

\* **Journées de juin, par le Conservatoire national supérieur d'art dramatique.**

*Paris, du 30 mai au 30 juin.*  
Rendez-vous échelonnés du 30 mai au 30 juin pour les classes d'interprétation. La classe de mise en scène se produira les 15 et 16 mai. 01 53 24 90 14

\* **Festival Premières, par Le Théâtre national de Strasbourg et le Maillon, théâtre de Strasbourg.**

*Strasbourg, du 7 au 10 juin.*  
Le festival propose neuf spectacles

**VERSAILLES****Les rencontres européennes du théâtre populaire**

Ces rencontres qui ouvrent le mois Molière (du 1<sup>er</sup> au 30 juin) seront marquées le 1<sup>er</sup> juin par un échange entre **Christophe Barbier**, directeur de *L'Express*, **Greg Germain**, président du Festival Avignon Off, **José Montalvo**, [NOTRE PHOTO] directeur artistique du Théâtre national de Chaillot, **Marc Jeancourt**, directeur du Pôle national des arts du cirque de Châtenay-Malabry, **Anne Céron**, présidente de l'association Des jeunes et des lettres et **Carlo Boso**, directeur de l'Académie internationale des Arts du spectacle. [www.moismoliere.com](http://www.moismoliere.com)



José Montalvo

**PARIS 13 JUIN**

*Culture 20/20, Changer de modèle, construire l'Europe*  
Par Relais Culture Europe.  
[www.relaiss-culture-europe.org/Journee-de-travail-sur-la-coop.1556.0.html](http://www.relaiss-culture-europe.org/Journee-de-travail-sur-la-coop.1556.0.html)

**ENGHien-LES-BAINS 13 ET 14 JUIN**

*Et si les arts numériques réinventaient la ville ?*

D.R.  
  
Avec **Christian Delécluse**, artiste et architecte ; **Mauro Del Borrello**, conseiller communal et administrateur général du Manège-Mons (Belgique) ; **Jung-A Huh**, chercheuse à l'Institut arts numériques - Université Yonsei-Séoul (Corée), etc.  
Par le festival Bains numériques.

mmagnaud@cdarts. enghien5.fr

**BORDEAUX 14 JUIN**

*Art et politique : mariage de raison ou union libre ?*  
Par Chahuts et l'OARA.  
[www.chahuts.net](http://www.chahuts.net)



D.R.

**LILLE 14 ET 15 JUIN**

*Art et démocratie, culture et cohésion sociale*  
Par Latitudes contemporaines.  
03 20 55 18 62

**BELFORT / MONTBÉLIARD 9 JUIN**

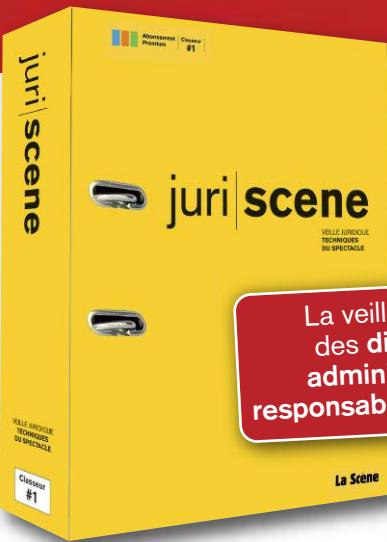
*Journées professionnelles européennes des lieux de musiques actuelles*  
Par la Fédurok et la FSJ.  
[www.la-fedurok.org](http://www.la-fedurok.org)

\* **Made in Cannes.**

*Cannes, le 8 juin.*  
Présentation de la pièce jouée par les élèves de 1<sup>re</sup> année de l'École régionale d'acteurs de Cannes, dirigés par Frédéric Grosche. 04 97 06 44 90

\* **École pratique des auteurs de théâtre, à Théâtre Ouvert.**

*Paris le 23 et 24 mai.*  
Par les élèves comédiens de 3<sup>e</sup> année de l'École professionnelle supérieure d'art dramatique, sous la direction de Stuart Seide.  
[www.theatre-ouvert.net](http://www.theatre-ouvert.net)



## Un nouvel outil, au cœur de votre métier, adapté à vos habitudes de travail

- Tous les nouveaux textes en version intégrale et une sélection de textes déjà parus
- Des explications et des commentaires
- Des mises à jour en continu
- Des partages d'expériences et de bonnes pratiques

Tous les 2 mois, ou plus souvent si l'actualité l'exige, vous recevez par courrier vos mises à jour (feuillets perforés) qui actualisent automatiquement votre documentation.

### L'abonnement au JuriScène comprend :

- La **Documentation de base**, mise à jour en permanence : textes essentiels, références juridiques...
- Le **Bulletin des techniciens** : à chaque parution, il récapitule l'essentiel de la veille et vous donne les clés pour comprendre les nouveaux textes. Il présente aussi des entretiens avec des cadres techniques sur l'évolution des métiers et les bonnes pratiques professionnelles.
- Les dossiers **Repères** : quand l'actualité le justifie, ils développent un sujet majeur.
- Les fiches **Expert** : sur une ou deux pages, les clés sur un sujet en particulier.
- La **clé USB** annuelle : elle reprend tous les textes publiés dans l'année et vous permet de disposer d'une version informatique.
- Nouveaux **produits et matériels techniques**.
- **Libre expression** : les organisations de salariés ou d'employeurs ont la parole, sur des sujets qui intéressent directement votre métier.

juri|scène

VEILLE JURIDIQUE  
TECHNIQUE  
DU SPECTACLE

### COUPON RÉPONSE / DEMANDE OFFRE DÉCOUVERTE

À retourner à : JuriScène – 11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex 1

**ESSAI  
GRATUIT**

Je souhaite essayer gratuitement le JuriScène et recevoir le classeur et les premiers feuillets, sans aucun autre engagement de ma part. Si je ne suis pas satisfait(e), les frais de retour seront à la charge du JuriScène.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Structure \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Offre réservée aux services techniques et à leur direction. Un bénéficiaire par structure.  
Pour toute information, contactez-nous au 02 40 20 60 20.

Offre limitée dans le temps, valable en France métropolitaine. Pour les Dom-Tom et l'étranger, nous consulter. Conformément à la loi «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Millénaire Presse RCS Nantes B 404 398 067

## Avis d'attribution de délégation de service public



### SECTION I : AUTORITÉ DÉLÉGANTE

#### I.1) Nom et adresse

Commune de La Croix Valmer, 102 Rue Louis Martin B.P. 77, à l'attention de M. le maire, 83420 La Croix Valmer. Tél. 04-94-55-13-13. E-mail : contact@lacroixvalmer-mairie.com. télécopieur 04-94-79-51-28.

Adresse générale de l'autorité délégante : <http://www.lacroixvalmer.fr>.  
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr/perso/lacroixvalmer/>.

#### I.2) Nature de l'autorité délégante : Commune.

### SECTION II : OBJET DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

II.1) Intitulé de la délégation de service public : production de 2 spectacles artistes renommés au Forum Constantin à La Croix Valmer.

II.2) Texte en application duquel la convention est conclue : article L. 1411-1 du code général des collectivités territoriales.

II.3) Objet de la délégation : production de 2 spectacles artistes renommés au Forum Constantin à La Croix Valmer.

Domaine de la délégation : Autre : Spectacles culturels

Durée de la délégation : 3 ans.

Autres précision : La convention prendra effet le 1<sup>er</sup> juin 2012.

Lieu principal d'exécution de la délégation : place des palmiers, Forum Constantin, 83420 La Croix Valmer. Code NUTS FR825.

#### II.4) Informations sur le montant prévisionnel total de la convention

Montant : 60 000 euros.

II.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) 92320000.

### SECTION III : PROCÉDURE

III.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'autorité : 2011-17.

#### III.3) Critères d'attribution :

1. Orientation et diversité du projet artistique et culturel -la programmation prévisionnelle -les modalités de mise en œuvre de la programmation prévisionnelle -les moyens mis en œuvre pour favoriser l'attractivité du forum. 2. Conditions financières -le montant de la redevance -le plan de financement global de l'activité. 3. Modalités d'exploitation du Forum en : -les moyens humains -les moyens matériels.

### SECTION IV : ATTRIBUTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

IV.1) Date de la signature de la convention par l'autorité délégante :

25 avril 2012.

IV.1) Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel une décision d'attribution de la délégation de service public a été prise : Mad In Event, 417 route de la Fariède RN 97, les Pléïades, F-83130 La Garde.

### SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### V.3) Procédures de recours

##### V.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon, 5 rue racine B.P. 40510, 83041 Toulon Cedex 9. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Tél. (+33) 4-94-42-79-30. télécopieur (+33) 4-94-42-79-89. URL : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>.

##### V.3.2) Introduction des recours (Référez précontractuel : L. 551-15 du code de justice administrative)

Délai d'introduction des recours : la justice peut être saisie au plus tard le trente et unième jours suivant la publication du présent avis (art. R. 551-7 du code de justice administrative).

V.4) Date d'envoi du présent avis : 26 avril 2012.

# LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS

Les Laboratoires d'Aubervilliers recrutent

## leur DIRECTION

Les Laboratoires d'Aubervilliers sont :

- un lieu dédié à tous les champs de la création artistique, avec une attention particulière à l'art chorégraphique et aux arts visuels ;
- un lieu d'expérimentation tant par la nature des projets accueillis, que par les modes de production et de rencontres avec le public, et qui crée les conditions pour le renouvellement et le questionnement des formes artistiques ;
- un lieu qui pense son inscription territoriale depuis les projets des artistes.

Les Laboratoires d'Aubervilliers sont une association régie par la loi 1901, subventionnée par la Ville d'Aubervilliers, le Département de la Seine-Saint-Denis, le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Ile-de-France). Le total des produits était en 2011 de 654 701 € HT. La structure emploie 7,6 salariés équivalent temps plein.

La direction des Laboratoires d'Aubervilliers doit être envisagée sous la forme d'une co-direction dans laquelle figure au moins un artiste sur des durées déterminées.

Les responsabilités portées par la direction sont :

- la définition du projet artistique et de la programmation, dans le cadre du cahier des charges validé par le Conseil d'Administration et les partenaires publics;
- la mise en œuvre des projets, dans toutes leurs composantes, artistique, administrative, budgétaire ;
- la proposition du budget de la structure et recherche de financements nécessaires à son équilibre;
- l'encadrement du personnel.

Le(s) candidat(e)s devra (ont) faire parvenir un curriculum-vitae et une lettre de motivation exposant les grandes lignes de leur projet pour la période 2013-2015 (maximum 3 feuillets). Les candidatures devront être transmises au Président de l'association, avec copie aux partenaires publics, **au plus tard le 18 juin 2012**.

### Monsieur le Président - Les Laboratoires d'Aubervilliers

41 rue Lécuyer - 93300 Aubervilliers  
chansany@leslaboratoires.org

### Madame la Directrice des Affaires Culturelles d'Ile de France

45-47, rue le Peletier - 75 009 Paris  
marie.beaupre@culture.gouv.fr

### Monsieur le Président du Conseil Régional d'Ile de France

33, rue Barbet de Jouy - 75007 Paris

### Monsieur le Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Hôtel du Département - 93006 Bobigny cedex  
bureauartsvisuels@cg93.fr

### Monsieur le Maire d'Aubervilliers

2 rue de la Commune de Paris - 93308 Aubervilliers cedex  
nicolas.larnaudie@mairie-aubervilliers.fr

Les candidats présélectionnés devront transmettre un projet détaillé pour la période 2013-2015 au 3/09/2012, au vu du cahier des charges qui leur sera communiqué.

**Date limite des présélections :** 10/07/2012

**Date de prise de fonction :** 1/01/2013

### Conditions de rémunération :

Mandat de 3 ans renouvelable une fois

Conditions de rémunération selon la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (Groupe 1) et l'expérience.



recrute  
**Directeur (h/f)**

Fondée en 1948, l'association du **Festival international de musique de Besançon Franche-Comté** organise, outre le Festival, le **Concours international de jeunes chefs d'orchestre de Besançon** et une **Résidence de compositeur**.

Sous l'autorité du bureau et de son président, le directeur (h/f) a en charge la **gestion de l'ensemble des activités de l'Association**. Il/elle propose au Conseil d'administration un certain nombre de personnalités avec lesquelles il/elle définit la politique artistique de l'Association : Artiste associé au Festival, Président du jury du Concours et Compositeur en résidence.

Il/elle assure la conception de la programmation en relation avec les artistes sus-mentionnés, le suivi des relations avec les tutelles et les mécènes, la recherche et le choix des lieux de représentation, la négociation des cachets des artistes et le contrôle des contrats d'engagement, ainsi que le suivi des relations publiques et de la communication.

Il/elle établit le budget du Festival et suit son exécution, gère les investissements et la trésorerie et assure la gestion du personnel permanent et occasionnel. Il/elle contribue au développement du Festival, du Concours et de la Résidence en assurant leur promotion et la recherche de nouvelles sources de financement.

### Profil recherché :

- Bonne connaissance du milieu symphonique international
- Expérience de direction et de programmation dans le spectacle vivant
- Expérience en gestion administrative et financière dans une structure équivalente
- Maîtrise parfaite de l'anglais et si possible d'autres langues

**Lieu de travail :** Besançon - **Durée :** CDI

**Date d'embauche :** dès que possible à partir du 1<sup>er</sup> août 2012

**Rémunération :** selon grille CCNEAC (groupe 1) et expérience

Envoyer CV et lettre de motivation **avant le 5 juin 2012**

Festival de musique - Bernard Sertout, Président  
3 bis, rue Léonel de Moustier - 25000 Besançon

[www.festival-besancon.com](http://www.festival-besancon.com)



## LA COMPAGNIE HEDDY MAALEM RECHERCHE SON ADMINISTRATEUR (h/f)

La Compagnie de danse contemporaine Heddy Maalem est implantée à Toulouse, elle est aidée par le Ministère de la culture et de la communication/Préfet de la Région Midi-Pyrénées, au titre de l'aide au conventionnement, par la Ville de Toulouse et la Région Midi-Pyrénées.

### L'administrateur prendra en charge :

- la coordination des activités, la gestion budgétaire et financière, la gestion sociale, administrative, juridique de l'association,
- la communication.

### POSTE À POURVOIR LE PLUS TÔT POSSIBLE

**Emploi :** CDI à temps complet

**Rémunération :** statut cadre – groupe 1 selon la convention collective nationale des entreprises culturelles et artistiques

**Profil souhaité :** Expérience confirmée dans un poste similaire et bonne connaissance du milieu chorégraphique professionnel, maîtrise de l'outil informatique, rigueur de gestion, aisance relationnelle et rédactionnelle, pratique courante de l'anglais

**Date limite de candidature :** 30 mai 2012

Adresser C.V. et lettre de motivation à : Madame la Présidente - Compagnie Heddy Maalem - 4 rue Labeda - 31000 TOULOUSE

**Information :** 05 61 22 45 30 - [www.heddymaalem.com](http://www.heddymaalem.com)

# ANNONCES



Capitale régionale de 142 000 habitants intra muros - 430 000 habitants dans l'aire urbaine - 35 000 étudiants - 6 000 chercheurs - siège social de Michelin - cadre naturel et patrimonial remarquable - 2 parcs naturels à proximité immédiate - capitale du rugby - capitale mondiale du court métrage - ville leader des musiques actuelles ■

recrute par voie statutaire (lauréat de concours, mutation, détachement) ou à défaut par voie contractuelle pour la Direction de la Culture, Direction Technique des Equipements de Spectacles - Opéra Municipal

## Responsable Technique Scénique H/F - Cadre d'Emplois des Techniciens

La Ville de Clermont-Ferrand réhabilite aujourd'hui son Opéra. Cet équipement historique et emblématique accueillera bientôt, dès 2013, avec une scène entièrement rénovée, les spectacles des principaux opérateurs artistiques de la scène clermontoise, tels que l'Orchestre Régional, le Centre Lyrique d'Auvergne, la Comédie/Scène Nationale, les Escales...

Sous l'autorité du Directeur technique des Equipements de spectacle, au sein de ce service, et au côté du responsable chargé du fonctionnement général du site, vous organisez et gérez, pour la partie scénique, l'ensemble des opérations techniques liées à l'accueil des spectacles à l'Opéra Municipal. De plus, pendant la fin de la période de réhabilitation, vous suivez la bonne réalisation des travaux scéniques en cours afin de préparer la réouverture du site en septembre 2013.

Justifiant d'une formation et/ou d'une solide expérience en régie générale, vous avez démontré votre aptitude à encadrer et à animer une équipe et votre connaissance des techniques du spectacle (plateau, lumière, son et vidéo) et des réseaux numériques vous permet d'anticiper, d'analyser et de résoudre rapidement les contraintes et problèmes techniques liées à l'accueil d'un spectacle vivant. Organisé(e), rigoureux(se) et calme, vous maîtrisez l'outil informatique (logiciels bureautiques et logiciels de CAO-DAO) ainsi que la réglementation en matière de sécurité des spectacles. Disponible, diplomate et doté(e) de qualités de dialogue et d'écoute, vous aimez le travail en équipe et vous vous affirmez par votre aisance relationnelle avec les équipes artistiques.

Le diplôme SSIAPI 1 ou 2 sera un plus apprécié.

Retrouvez le profil détaillé de ce poste sur notre site [www.clermont-ferrand.fr](http://www.clermont-ferrand.fr) rubrique « emploi »

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le Directeur technique des Equipements de spectacles au 04.73.42.60.52 ou le Service Recrutement au 04.73.42.37.85

Merci d'adresser votre dossier de candidature comportant lettre de motivation manuscrite, C.V. détaillé, avant le 31/05/2012 à : Monsieur le Maire de CLERMONT-FERRAND, DRH, Hôtel de Ville, B.P. 60, 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 ou par e-mail : [postuler@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:postuler@ville-clermont-ferrand.fr)

## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE DANSE DE MARSEILLE

### UN DIRECTEUR DES ETUDES CHORÉGRAPHIQUES (H/F)

Il/Elle a pour mission principale la Direction, l'Organisation et le Développement des cursus de formation en danse dans le respect de textes de référence du SOP - Schéma d'orientation pédagogique et de la charte des enseignements artistiques.

Budget annuel : 2 millions d'euros

Effectifs : 161 élèves de 6 à 17 ans

Cursus initial : 2 classes en éveil/initiation ; 3 cycles : 3 classes en cycle Orientation, 3 classes de filles et 1 classe de garçons en cycle Élémentaire et 2 classes de filles et 1 classe de garçons en cycle Secondaire - 7 professeurs et 6 pianistes permanents  
Outil de formation de 6 000 m<sup>2</sup> dont 9 studios de danse

Salaire annuel : entre 45,6 K et 48 K selon l'expérience.

À l'issue d'une pré-selection, les candidats retenus devront présenter un projet pédagogique et artistique détaillé.

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, doivent être adressées **avant le 25 mai 2012** (cachet de la poste faisant foi) à : Monsieur le Président de l'Ecole Nationale Supérieure de Danse de Marseille 20, Boulevard de Gabès - 13417 Marseille Cedex 08

### UN PROFESSEUR DE DANSE CONTEMPORAINE POUR SON CYCLE SUPÉRIEUR DNSP ET UN PROFESSEUR DE DANSE CONTEMPORAINE POUR SON CYCLE INITIAL

#### PROFIL :

- Etre titulaire du Diplôme d'Etat de Professeur de danse contemporaine ou du CA
- Expérience dans le cycle concerné.

#### CONDITIONS : CDD plein temps - Salaire : selon profil

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae doivent être adressées **avant le 25 mai 2012** (cachet de la poste faisant foi) à : ENSDM - Emmanuelle RAMONDETTI – Administratrice 20, Bd de Gabès 13417 MARSEILLE Cedex 08

La Régie Autonome du Théâtre de la ville de Poissy, Yvelines, 37 800 habitants - Accès RER A/SNCF Saint Lazare, A13, A14, N13.  
Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle

## Un Régisseur son, lumière et plateau (h/f)

Cadre d'emplois des Techniciens (Cat. B)

Placé sous la responsabilité du régisseur général ou de son adjoint ainsi que du directeur de théâtre, vous êtes polyvalent en son, lumière et plateau. Vous êtes donc en charge d'installer et d'exploiter les systèmes d'éclairage, de sonorisation et de machinerie sur les différentes manifestations culturelles au sein du théâtre de Poissy. Vous assurez principalement le montage et démontage des spectacles sur le plateau, les régies son, lumière et plateau mais également l'entretien du matériel de la régie.

Titulaire d'un Bac technique ou professionnel, vous justifiez d'une expérience significative dans le domaine du spectacle, et possédez une expérience similaire sur un poste équivalent. Vous disposez d'une habilitation électrique ainsi que d'une habilitation à la contrebalancée. Le CACES Nacelle sera apprécié et le SSIAPI 1 souhaité. Vous possédez par ailleurs une bonne connaissance des outils informatiques. (Word, Excel...). Vous savez travailler en équipe et faites preuve de disponibilité, de dynamisme, d'autonomie et d'un esprit d'initiative. Vous êtes titulaire du permis B.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement - 37h par semaine (disponibilité en soirée et week-end) souplesse dans les horaires indispensables.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + titres restaurant.



Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) exclusivement par courrier à : Mme la Présidente de la Régie Autonome du Théâtre de Poissy, Place de la République, BP 3081, 78303 Poissy cedex.

## L'Hippodrome, scène nationale de Douai recherche UN(E) RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES - CDI

Engagé dans la création contemporaine, l'Hippodrome coproduit et accueille des spectacles français et étrangers. Chaque saison comprend deux temps forts : « LES MULTIPISTES » et « LES 24 H ». Le projet de l'Hippodrome est élaboré dans un souci de relation forte au territoire et à la population. L'équipe est constituée de 27 salariés. Le lieu comprend 4 salles dont une salle dédiée aux résidences et aux répétitions, ainsi qu'une salle de cinéma classée « Art & Essai » (labels « Recherche & découverte », « Jeune public »).

**MISSIONS** Dans le cadre du projet artistique du directeur, sous l'autorité du directeur adjoint et de la directrice des relations avec le public et de la communication, il/elle participe à l'élaboration du projet de développement des publics de la scène nationale, et il/elle est en charge :

- de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi :
- des actions visant à la recherche de nouveaux publics
- du projet de décentralisation culturelle sur le territoire (lien avec les collectivités locales, mise en place de résidences, organisation des spectacles en tournée, etc.)
- des actions d'accompagnement et de sensibilisation des publics en articulation avec la programmation artistique (spectacle vivant et cinéma),
- de l'animation de l'équipe des relations avec les publics et de l'accueil des artistes.

#### QUALITÉS REQUISITES ET QUALIFICATIONS

- formation supérieure ● bonne culture générale et connaissance du spectacle vivant ● expérience similaire dans le domaine de la médiation culturelle
- aisance rédactionnelle ● maîtrise de l'anglais souhaitée ● maîtrise des outils informatiques ● permis B indispensable.

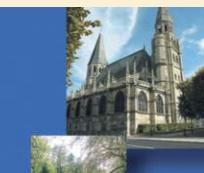
#### STATUT ET RÉMUNÉRATION

C.D.I. (cadre) selon base grille Syndecat et selon expérience.

#### POSTE À POURVOIR À PARTIR DU MARDI 28/08/2012.

Merci d'adresser au plus tard le 15 mai 2012, lettre de motivation et CV, à l'attention de Gilbert Langlois, Directeur :

- par mail à : [secretariat@hippodromedouai.com](mailto:secretariat@hippodromedouai.com)
- ou par courrier à : Hippodrome, scène nationale Place du Barlet - BP 10079 59502 Douai cedex



Safari-rh.fr

SAFARI-RH



## Structures de création et de diffusion

### Direction

**LES LABORATOIRES D'AOUBERVILLIERS** (93). Directeur (h/f). → [Voir page 13](#)

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE BESANÇON FRANCHE-COMTÉ** (25). Directeur (h/f). → [Voir page 13](#)

**PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE EN BOURGOGNE** (PESM Bourgogne). Directeur (h/f) + directeur des études (h/f). Cand. avant le 1/06. À pourvoir le 1/09. contact@pesm-bourgogne.fr

**ENSAD MONTPELLIER LANGUEDOC ROUSSILLON** (34). Directeur (h/f). Cand. avant le 18/05. 04 67 60 05 40. marie-line.bonnefous@culture.gouv.fr ; m.daniel@montpellier-agglo.com

### Administration / production / diffusion

**COMPAGNIE HEDDY MAALEM** (31). Administrateur (h/f). → [Voir page 13](#)

**COMPAGNIE JEAN-MICHEL RABEUX** à Paris (75). Chargé(e) de diffusion, CDI emploi-tremplin + Chargé(e) de production, CDD 11 mois. Candidatures avant le 15/06. Postes à pourvoir le 3/09. www.rabeux.fr

**ODYSSÉE ENSEMBLE ET CIE** à Lyon (69). Responsable administration et production. Cand. avant 29/05. Pour le 13/08. contact@odyssee-le-site.com

**THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE** à Oullins (69). Administrateur (h/f). CDI pour le 1/09. Cand. avant le 1/06. direction@theatrelrenaissance.com

**COMPAGNIE ULTIMA CHAMADA** à Paris. Chargé(e) d'administration. CUI-CAE. Entretiens dès fin mai. ultima\_chamada@yahoo.fr

**ARTEFACT** à Sainte-Maxime (83). Administrateur (h/f) + chargé(e) de développement. Pour le mois de juin. admin@artefact-lab.com

**L'APOSTROPHE**, scène nationale de Cergy-Pontoise (95). Administrateur (h/f). lapostrophe@profilculture.com

### COMPAGNIE ART TOUT

**CHAUD** à Amiens (80). Chargé(e) de diffusion expérimenté(e). CDD 2-3 mois pour le Festival d'Avignon. 03 22 72 47 47. arttouchoaud@yahoo.fr

### Communication / Relations publiques

**L'HIPPODROME**, scène nationale de Douai (59). Responsable des relations publiques.

→ [Voir page 14](#)

### CENTRE RÉGIONAL DU JAZZ EN BOURGOGNE

à Nevers. Chargé(e) de l'information. Cand. avant le 15/05. Pour le 16/07. tempo@crjbourgogne.org

### LA FERME DU BUISSON

(77). Chargé(e) des relations aux publics. CDD 6 mois pour le 22/05. www.lafermedubuisson.com

### LA ROSE DES VENTS

Scène nationale de Villeneuve-d'Ascq (59). Attaché(e) aux relations publiques. CDD. Cand avant le 10/06. À pourvoir le 27/08. hdebacker@larose.fr

### ESPACE ROHAN

à Saverne (67). Chargé(e) de la communication et de la médiation culturelle. CDI, temps plein. www.espace-rohan.org

### COMPAGNIE JEAN-MICHEL RABEUX

à Paris (75). Chargé(e) de relations avec le public. Cand. avant le 15/06. CDD 5 mois, temps partiel 4/5<sup>e</sup>, à pourvoir le 3/09. www.rabeux.fr

### THÉÂTRE DE RUNGIS

(94). Directeur des relations publiques (h/f). www.profilculture.com

### FESTIVAL DE LA CHAISE-DIEU

(43). Responsable communication et mécénat. CDD 6 mois. chaise-dieu.com

### Technique

**REMCA / LA CARTONNERIE** à Reims (51). Régisseur lumière (h/f). Cand. avant le 3/06. Poste à pourvoir le 28/08. Entretiens dès le 12/06. dir@cartonnerie.fr

### THÉÂTRE DE RUNGIS

(94). Régisseur lumière (h/f) + régisseur plateau (h/f). Pour juin. www.profilculture.com

### NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL

(93). Directeur technique (h/f). cecile.lorenzi@nouveau-theatre-montreuil.com

**ESPACE 1789** de Saint-Ouen. Administrateur (h/f). CDD pour juin. esarfati@espace-1789.com

### COMÉDIE DE REIMS

(51). Régisseur lumière (h/f). Cand. avant le 15/06. f.herenberg@lacomedereims.fr

**OPÉRA DE LILLE** (59). Régisseur général (h/f) + électricien du spectacle (h/f). Cand. avant le 18/05. edujardin@opera-lille.fr

### Autres

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE DANSE DE MARSEILLE** (13). Directeur des études chorégraphiques (h/f) + Professeur de danse (h/f).

→ [Voir page 14](#)

### THÉÂTRE DES QUARTIERS

**D'IVRY** (94). Comptable principal(e). l.flamaron@theatre-quartiers-ivry.com

**POLAU**, pôle des arts urbains à Tours (37). Coordinateur administratif (h/f). Cand. avant le 8/06. contact@polau.org

**CENTRE NATIONAL DE CRÉATION MUSICALE** (06). Comptable unique. Entretiens dès le 21/05. info@cirm-manca.org

**SMARTFR** à Paris. Chargé(e) d'accompagnement à Clermont-Ferrand. Cand. avant le 15/05. CUI pour juin 2012. recrutement@smartfr.fr

### ESPACE MARCEL CARNÉ

à Saint-Michel-sur-Orge (91). Comptable principal(e). CDI pour le 15/06. Cand. avant le 31/05. administration.emc@orange.fr

### JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE

en Franche-Comté et Bourgogne. Chargé(e) de mission JMF Bourgogne à Besançon puis Dijon. Cand. avant le 22/05. Poste à pourvoir le 4/06. CUI 6 mois, temps partiel.

jmf.franchecomte@lesjmfm.org

### RÉSEAU MAP - MUSIQUES ACTUELLES

à Paris. Chargé(e) d'étude. Poste à pourvoir le 1/06. coordination@reseau-map.fr

### Fonction publique territoriale

### VILLE DE CLERMONT-FERRAND

(63). Responsable technique scénique. → [Voir page 14](#)

## ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

### La lettre du spectacle

#### Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

### THÉÂTRE DE POISSY

(78). Régisseur son, lumière et plateau (h/f). → [Voir page 14](#)

### VILLE DE LILLE

(59). Directeur de la création (h/f). flefevre@mairie-lille.fr

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

(95). Conseiller aux études au conservatoire à rayonnement régional (h/f). drh@cergypontoise.fr

### VILLE DE SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

(77). Chargé(e) de gestion administrative et de l'action culturelle spectacle. www.saint-fargeau-ponthierry.fr

### VILLE DE SENS

(89). Directeur des affaires culturelles (h/f). g.duverne@mairie-sens.fr

### VILLE DE ROANNE

(42). Directeur du théâtre municipal (h/f). Cand. avant le 18/05. recrutement@ville-roanne.fr

### COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION SUD DE SEINE

pour le Théâtre Victor Hugo (92). Chargé(e) des relations publiques. drh@suddeleine.fr

### VILLE DE ROUEN

(76). Régisseur général (h/f) + Régisseur lumière (h/f). www.rouen.fr ; recrutement@rouen.fr

### OPÉRA NICE CÔTE D'AZUR

(06). Directeur artistique (h/f). Cand. avant le 1/06. emplois@nicecotedazur.fr

### EPCC METZ EN SCÈNES.

Administrateur délégué chargé de la gestion des établissements dédiés aux musiques actuelles (h/f). Cand. avant le 24/05. Poste à pourvoir le 15/09. zlaaraba@metzenscenes.fr

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur

**www.pole-emploi-spectacle.fr**



EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations  
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

## MOUVEMENTS

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.** Jean-Pierre Biron, proche conseiller de Frédéric Mitterrand, est nommé à la présidence de la commission de terminologie et de néologie au ministère de la Culture et de la Communication. Frédéric Sallet, chef de cabinet, est nommé administrateur général du musée Guimet. Anne-Marie Le Guével, adjointe au directeur général de la création artistique, est nommée inspectrice générale des affaires culturelles.

**CNSAD.** Hervé-Adrien Metzger, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président du conseil d'administration du Conservatoire national supérieur d'art dramatique.

**CCN ORLÉANS.** Le ministère de la Culture et de la Communication a confirmé le renouvellement de Josef Nadj [NOTRE PHOTO] à la direction artistique du Centre chorégraphique national d'Orléans.  


**ARTIK UNIT.** Valérie Bader chargée de booking chez Jarring Effects, à Lyon, crée Artik Unit (booking et régie de tournée).

**RUN AR PUÑS.** Antoine De Bruyn est coordinateur de projets artistiques et culturels de Run Ar Puñs, scène de musiques actuelles à Châteaulin (29). Il était chargé de mission musiques à Musiques et Danses en Finistère.

**DANSE À LILLE-CDC.** Céline Bréant [NOTRE PHOTO] est nommée à la direction de Danse à Lille, centre de développement chorégraphique (CDC) à Roubaix (59). Elle succédera à Catherine Dunoyer de Segonzac. Céline Bréant a accompagné le développement des Hivernales, CDC à Avignon, en tant que chargée des relations européennes et de la programmation.  


**CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE.** Fabrice Hubert, Nathalie Larue-Gilbert, Claire Perrin-Ernoult, Julien Rosemburg et Cécile Reverdy-Gaillard, ont rejoint la direction de l'action culturelle du conseil général du Val-d'Oise, suite au transfert de l'activité de l'Adiam Val-d'Oise, respectivement en tant que responsable des musiques actuelles, chargée d'actions artistiques, responsable musiques et enseignements artistiques, responsable théâtre, danse, arts du cirque et de la rue et conseillère publics et territoires. Le poste de responsable danse est en recrutement, en remplacement de Laurence Cabrol.

**VILLE DE LA VALETTE-DU-VAR.** Sophie Fontenelle [NOTRE PHOTO], directrice de la Grange d'île, théâtre de Fresnes (94), rejoindra le poste de responsable des affaires culturelles de la Ville de la Valette-du-Var (83) à compter du 1<sup>er</sup> juin.  


Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations :

mouvements@lalettreduspectacle.com

**EPCC ARTS 276.** Matthieu Bardiaux [NOTRE PHOTO], responsable de la communication et des partenariats de l'EPCC Arts 276 - Automne en Normandie, en est désormais l'administrateur, suite au départ de Jean-Baptiste Jacob qui a rejoint le conseil général de Seine-Maritime. Muriel Dubos, chargée de communication d'Arts 276, lui succède à la communication.  


**SACEM.** Emmanuel Bourcet est nommé délégué à la Marque, l'Identité et la Communication digitale de la Sacem, au sein du Département des relations professionnelles et de la communication. Il est notamment en charge de la stratégie de la marque et de son développement dans l'univers numérique.

**MAISON D'EUROPE ET D'ORIENT.** Aurélia Ongena remplace, à l'administration, Julie Olivier, partie au sein de la compagnie Loïc Touzé à Nantes (44) en tant qu'administratrice. Elle était auparavant assistante au pôle Programmation Spectacle Vivant du Centre Pompidou-Metz. Hélène Laurain remplace, à la communication, Sandra Diasio qui a rejoint l'équipe du festival d'Île-de-France en tant que chargée des conférences et du développement des publics.

**CLASTIC THÉÂTRE.** Yohann Chanrion est le nouveau secrétaire général du Clastic Théâtre, à Clichy (92). Il a en charge les productions des spectacles, l'organisation et la préfiguration d'un nouvel espace de création. Il était administrateur de La Nef - Manufacture d'utopies, autre «lieu compagnonnage marionnette», à Pantin (93).

**THÉÂTRENUIT.** Manon Pasquier est chargée de diffusion et communication du Théâtre-Nuit, à Nantes (44). Elle était coordinatrice de la Place des tournées aux BIS. À Nantes (44), elle a aussi assuré les relations avec le public du festival Petits et Grands.

**atrium de chaville.** Saba Roux est nommée secrétaire générale de l'Atrium, à Chaville (92). Elle conserve ses fonctions de responsable de la programmation jeune public, des expositions et de l'événementiel.

**L'ABORDAGE.** Aurélien Claustre est chargé de communication de la SMAC l'Abordage et du festival Le Rock dans tous ses états, à Évreux (27).

**ESPACE JEAN LEGENDRE.** Olivier Lage, ancien responsable des relations publiques de L'Apostrophe, à Cergy-Pontoise (95), succède à Audrey Matel comme responsable de la médiation culturelle de l'Espace Legendre, à Compiègne (60).

## PARCOURS

### Laurent Dupont, directeur de Premières Rencontres

Le chorégraphe codirige la compagnie ACTA, à Villiers-le-Bel (95).

Codirecteur, avec Agnès Desfosses, de la compagnie pour la petite enfance ACTA, Laurent Dupont devrait prendre seul la direction de la compagnie l'an prochain, sa créatrice souhaitant se concentrer sur la mise en scène et la photographie. Il dirigera les créations ainsi que la biennale Premières Rencontres, créée par Agnès Desfosses au début des années 2000. Ce rendez-vous de réflexion sur la création pour la petite enfance réunit des professionnels européens de la culture et de la petite enfance. Le chorégraphe a longtemps travaillé du côté du théâtre expérimental. Ayant une formation en danse et en chant, il a participé, du début des années 1980 au milieu des années 1990, au collectif italien TAM Teatromusica. Sa première grande rencontre avec le jeune public date de 1992, quand Anne-Françoise Cabanis lui commande un spectacle pour la



biennale Ricochets, de Marne-la-Vallée. «J'ai été très intéressé par les questionnements que soulève la création pour les tout-petits, et par le double niveau de lecture enfant/adulte».

Dans les années 1990, Laurent Dupont travaille en France, à Berlin, avec Helios Theater, ou à Helsinki avec l'Académie de théâtre de Finlande. Puis il participe aux créations du Théâtre Athénor, avant d'être contacté en 2002 par la Ville de Chalon-sur-Saône où il crée Plis/son pour les 8 mois à trois ans. C'est autour de Premières Rencontres que s'est nouée sa collaboration avec Agnès Desfosses. Il crée, pour ACTA, À moi seul, en 2009, avant de codiriger cette compagnie conventionnée par la DRAC Île-de-France. Il vient de créer En corps, mêlant voix, danse et marionnette. | T. L. R.